

28. janvier 2013

information
aux médias

sia usic

La stratégie énergétique 2050

Prise de position des associations d'architectes et d'ingénieurs SIA et usic

La Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA) et l'Union suisse des sociétés d'ingénieurs-conseils (usic) soutiennent la stratégie énergétique 2050 adoptée par la Confédération. Elles sont désireuses d'apporter leur contribution à un avenir énergétique durable et engagent également les cantons à assumer leur rôle de porte-drapeau dans le secteur du bâtiment.

Le parc immobilier joue un rôle-clé dans le paysage énergétique suisse: 49% de la consommation d'agents énergétiques fossiles et 37% de la consommation électrique sont dus à l'exploitation de nos bâtiments.

En raison de leur statut d'associations professionnelles d'architectes et d'ingénieurs de référence en Suisse et fortes d'environ 24 000 membres, la SIA et l'usic sont désireuses d'apporter leur contribution à la mise en œuvre de la stratégie énergétique 2050. Elles sont persuadées que les objectifs de stratégie énergétique de la Confédération sont non seulement pertinents, mais aussi transposables dans la pratique, à condition que tous les acteurs de poids assument leur responsabilité.

Dans cette perspective, les deux associations d'architectes et d'ingénieurs considèrent qu'un débat approfondi doit notamment avoir lieu sur certains aspects précis de la stratégie énergétique 2050:

- modernisation du parc immobilier et rôle de porte-drapeau des cantons;
- réflexion globale sur l'énergie et optimisation de l'exploitation des bâtiments complexes;
- monitoring et mise en place d'un système national d'information géographique «SIG-Énergie»;
- encouragement de la relève.

Modernisation du parc immobilier et rôle de porte-drapeau des cantons

Près de deux tiers des bâtiments suisses ont plus de trente ans d'âge, affichant des indices de dépense d'énergie allant jusqu'à 200 kWh/m²a et, par conséquent, consomment par an environ quatre à sept fois plus d'énergie que les nouvelles constructions (indice de dépense d'énergie moyen: 50 kWh/m²a; Minergie-P: 30 kWh/m²a). Grâce aux économies d'énergie réalisées, les frais d'investissement sont ainsi souvent amortis en l'espace de quelques années seulement, mais le gain de confort est encore très loin d'être pris en compte. Le taux d'assainissement, qui tourne autour d'1% par an depuis des décennies, est en contradiction flagrante avec cet état de fait. Il faut aller chercher les explications du côté du manque d'informations des propriétaires privés, mais également de la rareté des conseils d'experts. Selon une étude de l'OFEN, 37% des propriétaires de maisons individuelles ont recours, pour leurs projets de rénovation, aux recommandations de relations.

- › La SIA et l'USIC exigent une prise de position claire des cantons en prévision de l'augmentation du taux d'assainissement fixée par la stratégie énergétique 2050. Les cantons sont en effet responsables du secteur du bâtiment. Les directeurs cantonaux de l'énergie doivent très vite définir une orientation cohérente concernant la modernisation du parc immobilier et la faire clairement connaître.
- › Afin de garantir aux particuliers l'assistance technique nécessaire lors de leurs projets d'assainissement, un suivi professionnel assuré par des ingénieurs et des architectes doit être mis en place de toute urgence, en complément des conseils prodigués par les cantons en matière d'énergie.

Réflexion globale sur l'énergie et optimisation de l'exploitation des bâtiments complexes

Aujourd'hui, le refroidissement, la ventilation et l'éclairage ont une répercussion souvent plus importante que le chauffage sur le bilan énergétique des bâtiments complexes (la plupart du temps, des bâtiments à usage non résidentiel).

- › Si l'on considère leur grand potentiel d'optimisation, les bâtiments de ce type devraient, dans le cadre d'une exécution par les cantons, subir obligatoirement une évaluation. Cette dernière passe par une réflexion globale sur leurs besoins en énergie conformément à la norme SIA 382/2 *Bâtiments climatisés - Puissance requise et besoins d'énergie*.
- › Il faut envisager l'intégration d'une obligation d'optimisation de leur exploitation dans le Modèle de prescriptions énergétiques des cantons (MoPEC), et ce, d'autant que les optimisations présentant des délais d'amortissement inférieurs à deux ans sont non seulement pertinentes sur le plan énergétique, mais aussi rentables.

Monitoring et mise en place d'un système national d'information géographique «SIG-Énergie»

Pour atteindre les objectifs fixés par la stratégie 2050, l'effet des mesures doit être contrôlé en permanence. Toutefois, le manque de transparence des données énergétiques rend aujourd'hui très difficile une telle vérification. C'est la raison pour laquelle les planifications énergétiques actuelles reposent le plus souvent sur des valeurs moyennes.

28. janvier 2013

information
aux médias

sia usic

- › Pour permettre un accès aux données indispensables pour toute planification énergétique, les représentants de la SIA, de la Confédération, des cantons et des hautes écoles envisagent, à l'heure actuelle, la possibilité d'introduire un système national d'information géographique «SIG-Énergie». Ce dernier permettrait de représenter la consommation énergétique des bâtiments ainsi que les ressources locales en rejets de chaleur (usines et stations d'épuration des eaux usées mais aussi eaux souterraines et lacs) et de faire apparaître notamment des synergies entre les différentes parties.

Encouragement de la relève

Les associations d'architectes et d'ingénieurs SIA et usic s'engagent à fournir une assise durable au parc immobilier de la Suisse. Mais, pour ce faire, des professionnels bien formés sont indispensables. Déjà patente, la pénurie de spécialistes qualifiés va être aggravée par ces nouvelles missions.

- › La promotion de la formation initiale et continue des professionnels dans le secteur de l'énergie doit réellement être étendue pour pallier les manques.

Projets liés à ces thèmes

Nouveaux cahiers techniques de la SIA

- 2047 *Rénovation des bâtiments*
- 2048 *Optimisation de l'exploitation*

La mise en consultation de ces deux cahiers techniques est prévue pour le mois de juin 2013.

Journée de la sobriété, organisée par la SIA, la Ville de Zurich et SuisseEnergie

Selon toutes prévisions, les mesures d'efficacité et de cohérence seules ne suffiront pas pour atteindre les objectifs fixés par la stratégie énergétique 2050. Aussi la SIA souhaite-t-elle se confronter davantage au thème de la «sobriété». C'est pourquoi, en collaboration avec SuisseEnergie et différents services de la Ville de Zurich (AHB, UGZ, IMMO), l'Association organise le 18 juin 2013, à Zurich, un congrès consacré au thème de la «Sobriété dans l'approche du bâti».

Les informations sont mises à jour en permanence à l'adresse: www.sia.ch/sobriete

Remarque à l'intention des rédacteurs:

Il est possible de consulter ce communiqué de presse depuis notre site Internet à l'adresse www.sia.ch/medias

Pour toute question, veuillez vous adresser à:

Thomas Müller, responsable communication SIA

Bureau SIA, Selnaustrasse 16, 8027 Zurich

Tél.: 044 283 15 93, e-mail: thomas.mueller@sia.ch

28. janvier 2013

information
aux médias

sia usic

ou à:

Stefan Brücker, conseil d'experts SIA énergie

Bureau SIA, Selnastrasse 16, 8027 Zurich

Tél.: 044 283 15 15, e-mail: stefan.bruecker@sia.ch

Mario Marti, directeur de l'usic

Secrétariat usic, Effingerstrasse 1, 3001 Bern

Tél.: 076 371 99 88, e-mail: mario.marti@usic.ch

Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA)

La SIA est l'association de référence des professionnels de la construction, des techniques et de l'environnement. Forte de ses quelque quinze mille membres opérant dans les domaines de l'architecture et de l'ingénierie, la SIA s'engage pour une culture du bâti de haut niveau et forme un réseau interdisciplinaire unique dont l'objectif principal est de façonner le cadre de vie en Suisse selon des critères de durabilité et de qualité élevés. www.sia.ch

Union suisse des sociétés d'ingénieurs-conseils (usic)

L'usic rassemble quelque 900 bureaux d'ingénieurs comptant 11 000 collaborateurs dans toute la Suisse. Elle défend les intérêts patronaux de la branche de planification dans le contexte économique et politique, encourage l'acceptation publique de projets techniques et s'engage à garantir la qualité des prestations ainsi que la formation professionnelle. www.usic.ch